

# BON DE COMMANDE

A remplir et à envoyer :  
à la Centrale de réservations Grévin  
25 route du Mesnil – 78 990 Elancourt  
ou par mail : [contactgroupe@grevin.com](mailto:contactgroupe@grevin.com)  
Tel France : 0826.30.20.50 (0.15 €/mn) – Fax : 01.30.16.16.31

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Nom du responsable de la sortie : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Date de visite : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2010

Heure d'arrivée prévue : \_\_\_\_\_

Effectif prévu : \_\_\_\_ enfants (jusqu'en classe de terminale)

\_\_\_\_\_ accompagnateurs gratuits (1 pour 8)

\_\_\_\_\_ accompagnateurs supplémentaires

**EXCEPTIONNEL : Pour toute réservation avant le 31 mars 2010 et une visite en janvier, mars ou mai 2010**

**ENFANT à 6 €**

**Formule « à la carte » (cochez les prestations souhaitées)\***

entrée groupe scolaire : 7.50 € (ou 6 € selon conditions ci-dessus) par enfant

visite guidée : supplément de 4.50 € par personne. Heure souhaitée de visite : \_\_\_\_\_

**Combiné Grévin + France Miniature\***

entrée enfant sur les deux sites : 14.50 €

entrée adulte supplémentaire sur les deux sites : 24.50 €

pique-niques mis à disposition à France Miniature : 6 € / enfant et 8 € par adulte

**Combiné Grévin + Ecla Théâtre\***

entrée enfant sur les deux sites : 16.25 € (selon pièce de théâtre choisie)

entrée adulte supplémentaire sur les deux sites : 27.50 € (selon pièce de théâtre choisie)

**Combiné Grévin + Bateaux Parisiens\***

entrée enfant sur les deux sites : 11.50 €

entrée adulte supplémentaire sur les deux sites : 17.50 €

**\*Rappels :**

→ 20 billets minimum par commande, 80% d'enfants minimum

→ Pour les réservations avec visite guidée, votre commande ne sera validée qu'après réception d'un acompte de 40%.

→ Réservation minimum trois semaines avant la date de visite. Il est conseillé de réserver au plus tôt auprès de la centrale de réservations.

→ Tarifs groupes scolaires appliqués jusqu'en classe de terminale

→ Les combinés n'incluent pas la restauration.

→ Billet gratuit pour le chauffeur, sur présentation de sa feuille de route.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2010 (extraits) Musée Grévin S.A

Les présentes conditions particulières de vente précisent les conditions générales résultant des dispositions des articles R 211-5 à R 211-13 du Code du Tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours dûment applicables au titre des présentes.

Musée Grévin SA, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 552 067 811, sise 10 Boulevard Montmartre 75009 PARIS est propriétaire et exploitante d'un espace de loisirs et d'attractions à vocation familiale dénommé le « Musée Grévin », et habilitée tourisme n° HA 075 08 0001.

Les présentes dispositions ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le client et Musée Grévin SA à l'occasion de la réservation de titres d'accès à ses espaces de loisirs, et de l'exécution des prestations associées telles que proposées dans la brochure ou sur les divers supports d'information.

Il est entendu que Musée Grévin SA est la seule interlocutrice du client pour toute réclamation relative à l'interprétation ou l'exécution des présentes. A cet égard, il est précisé que la responsabilité de Musée Grévin SA ne saurait être engagée dans le cas où le non respect des obligations engendrées par les présentes, trouverait son origine dans un cas fortuit, un cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation, au déroulement de la visite et aux prestations fournies à cette occasion.

La réservation ou la commande de billetterie et prestations implique l'acceptation des conditions générales et particulières de Musée Grévin SA, qui sont portées à la connaissance du client au verso des factures du Service Réservations de Musée Grévin SA, en vigueur au jour de ladite réservation ou commande, sous réserve de dispositions particulières contraires. Il est expressément précisé que les informations figurant dans la brochure de Musée Grévin SA, peuvent faire l'objet de modifications en cours de saison, lesquelles seront, préalablement à la confirmation de la réservation, portées à la connaissance du client, à l'exception de celles relatives aux spectacles, attractions, boutiques, animations, restaurants et autres prestations accessoires, qui peuvent être fermés, modifiés, retardés ou supprimés sans préavis.

Les présentes conditions ont pour objet de porter à la connaissance du client la description des espaces de loisirs et des prestations proposées par Musée Grévin SA et notamment, leur prix, les modalités de règlement, les conditions d'annulation et de modification du contrat.

Les présentes conditions sont susceptibles d'être modifiées en cas de promotions sur certains produits ou pendant certaines périodes de l'année, promotions pour lesquelles les conditions particulières de vente sont précisées dans la brochure ou sur une documentation spécialement éditée à cette occasion.

### I - CONDITIONS COMMUNES APPLICABLES A LA RESERVATION ET A L'ACHAT DE TITRES D'ACCES AUX ESPACES DE LOISIRS DU MUSEE GREVIN

#### I.1 - Tarification

Les prix visés aux présentes sont exprimés en euros. Ils sont susceptibles d'être révisés à tout moment par Musée Grévin SA

Les prix comprennent le droit d'accès aux espaces de loisirs du Musée Grévin pour une (1) journée ; ils ne comprennent pas toute autre dépense à caractère personnel.

##### **I.1.1 – Billetterie individuelle datée et non datée**

Tout achat inférieur à 20 titres d'entrée se fait exclusivement, soit aux caisses du Musée Grévin, soit par Internet sur le site Internet suivant : [www.grevin.com](http://www.grevin.com), soit auprès de tiers avec lesquels Musée Grévin SA a passé un accord de distribution.

A défaut de toute notification contraire lors de l'achat, les titres d'entrée non datés sont valables pour la saison d'ouverture du Musée Grévin au cours de laquelle les titres d'entrée sont achetés.

##### **I.1.2 – Enfants (tout type de billetterie)**

Les enfants de moins de 6 ans (en individuel) peuvent accéder gratuitement aux espaces de loisirs du Musée Grévin.

Les tarifs enfants sont applicables aux enfants de 6 à 14 ans inclus. L'âge pris en considération aux fins d'application du tarif enfant est celui de l'enfant au premier jour de la visite. Un justificatif de la date de naissance de l'enfant peut être demandé. A défaut de présentation des pièces demandées, il sera fait application du tarif adulte.

Pour les groupes d'enfants (20 enfants) de moins de 6 ans, le tarif scolaire est proposé.

##### **I.1.3 – Billetterie datée pour les groupes**

Les tarifs de billetterie datée pour les groupes sont applicables pour tout achat de titres d'entrée aux espaces de loisirs du Musée Grévin, pour des groupes composés d'un minimum de 20 personnes (enfants et adultes confondus) payantes, pour une date déterminée.

Les tarifs de billetterie datée pour les groupes scolaires sont applicables à tout achat de titres d'entrée aux espaces de loisirs du Musée Grévin, pour des groupes composés d'un minimum de 20 enfants payants, pour une date déterminée.

##### **I.1.4 - Billetterie non datée pour les groupes**

Les tarifs billetterie non datée pour les groupes sont applicables pour tout achat de titres d'entrée aux espaces de loisirs du Musée Grévin, pour des groupes composés d'un minimum de 20 personnes payantes (enfants et adultes confondus). Ils concernent des billets non datés, valables pour deux saisons consécutives, dont la saison en cours à l'achat. Ils sont utilisables individuellement.

#### I.2 – Conditions de réservation de la billetterie pour les groupes

##### **I.2.1 - Conditions de réservation applicables à la billetterie datée pour les groupes**

La réservation doit être effectuée trois (3) semaines au moins avant la date de la venue du groupe au Musée Grévin. Pour être validée, la réservation doit être confirmée par écrit, sous forme d'émission d'une facture pro-forma, tenant lieu de contrat, par le Service Réservations de Musée Grévin SA ou toute autre personne physique ou morale désignée par Musée Grévin SA pour enregistrer les réservations en son nom et pour son compte.

Toute réservation de groupe précise obligatoirement le nombre de visiteurs (adultes et enfants de 6 à 14 ans inclus), les produits éventuellement combinés.

Les réservations ne sont définitivement prises en compte par Musée Grévin SA qu'après versement d'un acompte minimum de quarante pourcent (40%) du montant de la réservation. Le solde est payable au plus tard le jour de la visite.

Pour tout envoi à l'avance de billets datés, un règlement de cent pourcent (100%) du montant de la réservation est exigé ; celui-ci doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de la visite. Les billets commandés sont alors envoyés obligatoirement par courrier avec accusé de réception, ou, sur demande par Chronopost ; les frais d'envoi sont pris en charge par le client, au tarif en vigueur au jour de l'envoi.

##### **I.2.2 – Conditions de réservation applicables à la billetterie non datée pour les groupes**

Les achats d'un minimum de 20 billets non datés pour les groupes s'effectuent par courrier accompagné du règlement du montant total de la commande. Les billets commandés sont alors envoyés, accompagnés d'une facture, obligatoirement par courrier avec accusé de réception ou, sur demande, par Chronopost. Les frais d'envoi sont pris en charge par le client, au tarif en vigueur au jour de l'envoi.

#### I.3 – Modification ou Annulation

##### **I.3.1 – Modification du fait du client**

Les demandes de modification de réservation doivent être effectuées par écrit. De convention expresse, les modifications acceptées sont celles qui ont fait l'objet d'un accord écrit de la part du Service Réservations de Musée Grévin SA.

Les conditions de règlement sont celles applicables à la réservation, éventuellement mise à jour.

Les acomptes d'ores et déjà versés, au jour de la demande de modification, à Musée Grévin SA sont réputés acquis et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement que dans le cadre des dispositions ci-après « Conditions d'annulation ».

Lorsqu'une modification de réservation, dûment acceptée par le Service Réservations de Musée Grévin SA, génère une augmentation de prix, le montant supplémentaire est intégré directement dans la facture établie par le Service Réservations de Musée Grévin SA.

En cas de demande de modification de date concernant de la billetterie datée, d'ores et déjà facturée, Musée Grévin SA perçoit à titre de frais de gestion une somme de 30 euros TTC. Cette somme est directement intégrée dans la facture établie par le Service Réservations de Musée Grévin SA.

Lorsqu'une modification de date dûment acceptée par le Service Réservations de Musée Grévin S génère un ajustement de prix, le montant de la facture fera également l'objet d'un ajustement.

##### **I.3.2 – Conditions d'annulation relative à la billetterie datées pour les groupes**

###### **▪ Annulation totale d'un groupe.**

Toute annulation totale d'un groupe doit être notifiée le plus tôt possible par écrit au Service Réservations de Musée Grévin SA, et en tout état de cause avant la date de la visite.

###### **▪ Annulation partielle d'une groupe.**

Dans le cas où le nombre de participants d'un groupe serait réduit à un nombre inférieur au nombre minimum requis pour la catégorie de billets datés commandés, Musée Grévin SA facture les billets commandés par le client au tarif effectivement applicable en fonction du nombre de participants. Ainsi si le nombre de participants est réduit à moins de 20 personnes payantes, les billets sont facturés à client au tarif public billetterie individuelle non datée.

###### **▪ Remboursement ou Avoir.**

Les billets datés pour les groupes non utilisés suite à une annulation partielle, sont remboursés à client à condition d'avoir été retournés à Musée Grévin SA, dans les 15 jours suivant leur date faciale par envoi recommandé avec accusé de réception au Service Réservation de Musée Grévin SA.

Les billets datés pour les groupes, retournés suite à une annulation totale, font l'objet d'un avoir condition d'avoir été retournés à Musée Grévin SA, dans les 15 jours suivant leur date faciale, par envoi recommandé avec accusé de réception au Service Réservation de Musée Grévin SA, sous déduction d'une somme forfaitaire de 30 euros TTC à titre de frais de gestion. L'avoir émis n'est utilisable que dans les douze (12) mois suivant sa date d'émission. L'avoir émis n'est en aucun cas remboursable.

##### **I.3.3 – Conditions d'annulation relative à la billetterie non datée pour les groupes**

Les billets non datés pour les groupes sont valables pendant deux saisons consécutives. Ils ne peuvent, sous quelque motif que ce soit, faire l'objet d'un remboursement.

##### **I.3.4 – Conditions d'annulation relative à la billetterie individuelle non datée**

Les billets individuels non datés sont valables pendant une saison. Ils ne peuvent, sous quelque motif que ce soit, faire l'objet d'un remboursement.

#### I.4 - Modalités de paiement

Les factures définitives émises par Musée Grévin SA sont exigibles dès leur date d'émission.

En ce qui concerne la billetterie datée, non envoyée à l'avance au client, le solde est payable immédiatement aux caisses du Musée Grévin, le jour de la visite.

Pour les personnes morales de droit public, le règlement est effectué sur le fondement de l'engagement de règlement matérialisé par le bon de commande adressé par le client au Service Réservations de Musée Grévin SA. La facture devra être soldée dans les 45 jours à compter de sa date d'émission, et en tout état de cause, au plus tard au jour de la visite.

### II - DISPOSITIONS COMMUNES

#### II.1 – Retard de paiement

En cas de retard de paiement, le montant des factures sera majoré, à titre de pénalité, au taux de trois (3) fois le taux de l'intérêt légal par jour de retard.

#### II.2 - Droits de propriété intellectuelle

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle de Musée Grévin SA.

#### II.3 - Force majeure

La Direction de Musée Grévin SA se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, épidémie, décisions émanant des autorités etc. Dans une telle hypothèse, Musée Grévin SA peut proposer une autre date de venue au Musée Grévin.

#### II.4 - Assurances

Musée Grévin SA est titulaire d'une Police d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de la Compagnie GAN EUROCCOURTAGE, contrat numéro 86.351.239 (Tour GAN Eurocourtage – 4/6 Avenue d'Alsace – 92033 La Défense Cédex). Elle garantit les conséquences de la responsabilité civile professionnelle pouvant incomber à Musée Grévin SA en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à ses clients ou tiers par suite de faute, erreur ou négligence constatées à l'occasion de son activité professionnelle de gestionnaire d'activités de loisirs au sens du Code du Tourisme, à concurrence de 10 millions d'euros.

#### II.5 – Responsabilité

Musée Grévin SA décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient en particulier : incendie et/ou vol susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans des locaux réservés à cet effet. Chaque visiteur est responsable de tout dommage, direct ou indirect, qu'il pourrait causer à l'occasion de sa présence sur les espaces de loisirs de Musée Grévin.

Musée Grévin SA apprécie seule les conditions d'exploitation et de maintenance du Musée Grévin. Elle décide notamment (i) de la fixation des jours et horaires d'ouverture du Musée Grévin et de différentes attractions qu'elle propose, (ii) de l'établissement des programmes de maintenance, de réparation et de réhabilitation de tous les équipements dont Musée Grévin SA est propriétaire et bénéficie d'un droit d'usage, ainsi que (iii) de l'adoption des normes et règles concernant la santé, la sécurité, la présentation au public de ses attractions, de ses spectacles et des services aux visiteurs du Musée Grévin. En particulier, Musée Grévin SA peut décider de fermer au public tout ou partie du Musée Grévin qu'elle gère et suspendre tout ou partie des services proposés, tels que le service de restauration, pour toute la durée qu'elle juge nécessaire, en raison notamment, de questions d'opérations liées à la sécurité ou la santé des visiteurs, à la maintenance, à la réparation, à la réhabilitation, reconstruction de tout ou partie des équipements du Musée Grévin, à des intempéries à l'ordre public, etc., sans pouvoir en être tenu responsable et sans que le client puisse prétendre à une indemnité de quelque nature que ce soit.

#### II.6 – Garantie financière

Musée Grévin SA bénéficie d'une garantie financière octroyée par la banque BNP PARIBAS, Centre d'affaires Arc Alpin Entreprises, 60 rue Lavoisier, 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN, dans les conditions prévues par les articles applicables du Code du Tourisme.

#### II.7 - Règlement intérieur

Chaque visiteur doit se conformer au règlement intérieur du Musée Grévin affiché à l'entrée. Les services habilités de Musée Grévin SA sont fondés à procéder à l'expulsion de tout contrevenant sans recours possible. Les visiteurs expulsés dans ce contexte ne peuvent en aucun cas, obtenir un remboursement des titres d'entrées.

#### II.8 - Réclamations

Les réclamations consécutives à un différend portant sur les modalités d'exécution des prestations objets des présentes doivent être formulées par écrit et adressées auprès du service accueil visiteur de Musée Grévin SA, 10 Boulevard Montmartre 75009 PARIS, dans les 15 jours suivant la visite au Musée Grévin.

Les réclamations peuvent également être formulées sur le site, des fiches-incidents étant à la disposition des visiteurs à l'accueil-visiteurs.

Afin d'éviter toute contestation, le justificatif de visite (billets d'entrée, attestation, bons d'échange etc.) comportant le nombre de participants du groupe, sont signés le jour de la visite.

#### II.9 - Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les Tribunaux compétents.